

Communauté de Communes du Bassin de Bologne Vignory Froncles

Compte-rendu de la réunion des 2^{ème} et 4^{ème} commissions en date du 26 octobre 2011 à la salle des fêtes de Viéville.

Les commissions Aménagement de l'espace et Tourisme de la Communauté de Communes du Bassin de Bologne Vignory Froncles se sont réunies sur convocation de M. Gilbert Kuhner et Mme Marie-Thérèse Doré, Vice-Présidents de la communauté de communes.

Etaient présents: Mesdames et Messieurs Jean-Louis BERNAND, Fabien CONTAL, Christian DESPREZ, Marie-Thérèse DORE, Jacques DOYON, Gilbert KUHNER, Denis MAILLOT, Francis MAJORKIEWIEZ, Etienne MARASI, Yolande MARTINOT, Maurice MICHEL, Jean-Paul POUPON, Gilbert VALLOT, Chantal VAUTHIERS Annie WYSOCKI.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Michel DAMPEYROUX, Agnès GIMENEZ, Arnaud HANNEQUIN, Julien MARASI, Luc NOIROT, Ghislaine PERRIN.

Ordre du Jour : Journée Nature du 18 septembre 2011

- Point sur le château de Vignory
- Point sur le petit-patrimoine
- Point sur les embellissements de villages
- Mise en place d'un groupe de travail quad
- Information sur le bilan de la Journée Nature
- Questions diverses

1. Point sur le château de Vignory

Donjon

M. Gayet expose les travaux réalisés et les travaux qui vont être réalisés sur le Donjon. La réfection des maçonneries réalisée en chantier d'insertion a pris fin en 2010. C'est à présent la toiture qui va être faite par l'entreprise Martin de Chaumont, mais au préalable des poutres vont être posées à l'intérieur pour pouvoir réaliser ultérieurement les planchers. Il faudra réfléchir à l'utilisation qui pourra en être faite plus tard. Une piste de réflexion avait été lancée par Histoire et Patrimoine en proposant d'en faire des chambres d'hôtes.

Lors de l'ouverture du nouveau chantier d'insertion en mai 2011, les maçonneries d'un mur reliant le donjon à la porte d'entrée ont commencé à être dégagées. Cependant la restauration du mur ne pourra pas être engagée tant que l'INRAP n'aura pas rendu son rapport. Les travaux sur ce mur sont prévus jusqu'en mai 2012 ainsi que sur les courtines sud.

4^{ème} tranche : Lavoirs

Lavoir de Daillancourt
Lavoir de Guindrecourt (finitions)
Lavoir de Mirbel (2^{ème} tranche)
Lavoir de Rochefort sur la Côte
Lavoir de Vouécourt

5^{ème} tranche : Lavoirs

Lavoir de Bologne
Lavoir de Buxières
Fontaine Saint Crépin à Vignory
Lavoir de Vraincourt

M. Maillot propose que la 4^{ème} tranche de petit patrimoine soit réalisée par le chantier d'insertion, en alternance avec le château de Vignory (travaux en intérieur/ extérieur selon les conditions climatiques). M. Maillot indique que si on lui oppose l'argument de la concurrence faite aux entreprises de maçonneries, aucune n'avait répondu à la précédente consultation pour ce type de travaux.

La priorité sera donnée aux communes pour lesquelles la communauté de commune n'est pas encore intervenue. Le chantier d'insertion compte maintenant une équipe de 10 personnes. La restauration des croix sera faite en fonction de la programmation des lavoirs. (Ex : si le chantier intervient au lavoir de Daillancourt, quelques personnes travailleront sur les croix à refaire à Daillancourt). Les maires comme précédemment à Marbéville, Ormoy-les-Sexfontaines, choisissent ce qu'ils souhaitent (aspect...) et suivent les travaux.

M. Poupon souligne que ce type de travaux est intéressant pour les personnes en réinsertion qui travaillent en dehors d'un atelier, ils obtiennent par les habitants de la reconnaissance pour ce qu'ils font, ils réaffirment leur personnalité devant des personnes extérieures.

M. Maillot met en avant le fait qu'avec la restauration du petit patrimoine, la communauté de Communes pourra selon la demande de la DIRECTE (Inspection du Travail), embaucher peut être plus facilement des femmes qu'avec les travaux du château.

Les travaux de couverture des lavoirs seront en revanche réalisés par des entreprises, de même que les croix métalliques à réparer.

Les communes doivent solliciter la CCBBVF si elles ont des travaux à confier au chantier d'insertion, il interviendra quand ils auront des « trous ». Il serait bien de prendre à chaque fois des photos de l'équipe du chantier d'insertion quand ils se rendent sur un nouveau site.

3. Point sur les embellissements de villages

Bologne a réalisé sa 1^{ère} tranche d'aménagement de la rue de Chaumont et Froncles a pratiquement achevé l'aménagement de la rue des écoles. Aucune programmation de travaux n'est prévue en 2012.

L'embellissement de Vouécourt s'est achevé pour la Journée Nature du 18 septembre dernier.

M. Desprez précise que la commune de Vouécourt a participé à hauteur de 3 500 € pour les travaux d'embellissement de la place de sa commune, pour ne pas dépasser le montant prévu au marché et au budget de la communauté de communes.

M. Poupon fait part de ses regrets concernant certains aménagements réalisés dans le cadre de l'embellissement de Rouécourt: il est déçu par les plantations et le jointoiement des dalles. Il invite M. Maillot à venir constater ses dires sur place.

Les communes qui souhaitent faire l'objet d'un embellissement doivent prendre une délibération et la transmettre à la communauté de communes. 15 communes sur 21 ont déjà profité de ce programme.

M. Contal estime qu'il est dommage que le lavoir de Provenchères ne soit pas restauré entièrement.

M. Maillot explique que c'est uniquement pour répondre à l'urgence devant l'effondrement de la charpente, que la réfection de la toiture de Provenchères a été avancée dans le calendrier. Provenchères a retrouvé sa place dans la programmation, c'est à dire après Vouécourt et l'entreprise Martel va pouvoir poursuivre les travaux pour ce qu'il reste à faire à Provenchères (VRD, maçonnerie du lavoir).

4. Mise en place d'un groupe de travail « quad »

Mme Doré explique que lors de la Journée Nature de septembre dernier, des amateurs de quad avaient proposé un itinéraire quad. Cependant les cyclos et la section de randonnée les baladins ont jugés que ce n'était pas adapté à la Journée Nature. Mme Doré propose donc de retravailler sur le circuit quad retenu précédemment par la Communauté de Communes, sans le remettre en cause mais en l'améliorant et de consacrer une manifestation à ce loisir. En conséquence, il convient de former un groupe de travail sur ce sujet avec des membres de la 4^{ème} commission et des personnes extérieures amatrices de quad : M. Majorkiewiez, Mme Vauthiers se proposent.

M. Maillot rappelle que les quads ne peuvent emprunter le circuit de randonnée Marie Calvès. Les itinéraires quads permettent de canaliser les quads en les autorisant à aller sur certains itinéraires et en leur en interdisant certains autres.

M. Majorkiewiez cite l'Aventure Verte organisée par l'Office de Tourisme du Pays de Chaumont qui rassemble de plus en plus d'équipages (4x4 et quelques quads) et qui se déroule tous les ans. L'état des chemins sont contrôlés et surveillés en partenariat avec l'ONF.

5. Information sur le bilan de la Journée Nature

Cette manifestation s'est bien déroulée. Il y avait cependant moins de monde qu'à Vignory (en 2010), à cause du temps incertain. Mme Doré tient à remercier 1,2,3 Vouécourt qui a bien géré la restauration et M. Desprez qui fut un guide très intéressant dans la découverte des richesses patrimoniales de son village. Le bénéfice de 11€ par bénéficiaire a été partagé entre les associations, le reliquat étant reversé à l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

La question est maintenant de savoir qui après Froncles, Vignory, Vouécourt se propose d'accueillir la prochaine Journée Nature 2012, qui a lieu en même temps que les journées du patrimoine et qui permet donc d'effectuer des visites du petit patrimoine. La condition est qu'il y ai une association porteuse.

M. Poupon de Rouécourt va en discuter en conseil municipal.

6. Questions diverses

M. Poupon porte à la connaissance des membres des commissions la tenue d'une réunion le 27 octobre à la salle des fêtes de Chamarandes sur la fibre optique ouverte à tout le monde. Le plan d'installation de la fibre optique a été ramené de 5 à 3 ans, 95 % des lignes seront éligibles au 8 méga, le nombre de lignes inéligibles est passé de 350 à 150.